



JARDIN MONTRAY

70 - 72 chemin de Montray
69110 SAINTE FOY LES LYON

Notice descriptive Notaires

25 novembre 2022

Etablie Conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 1968 fixant la notice descriptive prévue par l'article 18 du décret n° 671166 du 22 décembre 1967. Notice descriptive, indice 0, du 31/08/2017



OGIC
une
nouvelle
nature
de ville



ARCHITECTE
INSOLITES ARCHITECTE

MAITRE D'OUVRAGE
SCCV SAINTE FOY LES LYON - 78 CHEMIN
DE MONTRAY
Chez OGIC SA
58 avenue Edouard Vaillant
92517 Boulogne Billancourt



NOM OPERATION

JARDIN MONTRAY

**NOTICE DESCRIPTIVE ACQUÉREUR TYPE
PRÉVUE PAR L'ARTICLE 18 DU DÉCRET N° 37.116
DU 22 DECEMBRE 1967
ET PUBLIÉE EN ANNEXE DE L'ARRÊTÉ DU 10 MAI 1968**

Programme :

JARDIN MONTRAY / SCCV SAINTE FOY LES LYON - 78 CHEMIN DE MONTRAY

Adresse :

70 - 72 chemin de Montray 69110 SAINTE FOY LES LYON

Préambule :

Il est expressément prévu que, dans le cas où, pendant la construction, la fourniture ou la mise en oeuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révélerait impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres, et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'approvisionnement), le Maître de l'Ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité au moins équivalente. Le Maître de l'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

Chaque fois que le nom d'un constructeur, qu'une appellation commerciale ou qu'un numéro de catalogue est donné en référence, il est bien entendu que tous les autres articles, pour autant qu'ils soient équivalents quant aux matériaux employés, aux applications ou à l'aspect des matériaux ou des appareils donnés en référence, pourront être utilisés.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces indiquées ne peuvent qu'être approximatives et que le promoteur pourra être amené à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Le parc de stationnement n'est pas soumis à la norme NFP 91.120.

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

SOMMAIRE :

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
3. ANNEXES PRIVATIVES
4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
5. EQUIPEMENTS GENERAUX
6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

0. Caractéristiques Règlementaires

L'ensemble immobilier est situé au 70 - 72 chemin de Montray, à Sainte Foy Les Lyon (69110)

Ce programme sera conforme :

- à la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA)
- à la norme électrique C 15-100
- à la réglementation d'accessibilité des bâtiments d'habitation
- à la réglementation de sécurité contre l'incendie des bâtiments d'habitation
- à la réglementation environnementale RT 2012
- à la réglementation thermique en vigueur à la date de dépôt du permis de construire
- à la Certification Environnementale NF HABITAT - RT2012 - 10 %

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 Infrastructures

1.1.1 Fouilles

1.1.2 Fondations

Fondations selon le rapport d'étude de sol et l'avis du bureau de contrôle.

1.2 Murs et ossatures

1.2.1 Murs du sous-sol

1.2.1.1 Murs périphériques

Les voiles périphériques seront en béton armé ou maçonneries d'agglomérés, d'épaisseur suivant étude de structure, coffrage courant de finition brute

1.2.1.2 Murs de refends

Structure béton armé ou maçonnerie porteuse selon les cas.

1.2.2 Murs de façades (aux divers niveaux)

Le mur sera constitué selon les localisations de :

- Isolation thermique par doublage intérieur en complexe isolant et parement plaque de plâtre, type Placomur ou équivalent (nature et épaisseur d'isolant suivant étude thermique réglementaire)
- Voile béton armé.
- Enduit de ravalement type RME ou RPE finition suivant Permis de construire
- Parement en pierre collé en soubassement suivant plan architecte
- Appuis et seuils en béton au droit des fenêtres et portes fenêtres.

1.2.3 Murs pignons

Murs pignons en béton armé ou parpaing avec isolation thermique si nécessaire conforme à la réglementation. Parement type RME ou RPE

1.2.4 Murs mitoyens

Sans Objets / En l'état

1.2.5 Murs extérieurs divers

Maçonnerie ou béton armé avec enduit de ravalement dito façade.

1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Maçonnerie porteuse ou béton armé suivant étude de structure.

Doublage thermo-acoustique ponctuel chaque fois que nécessaire pour respect des réglementations.

1.2.7 Murs séparatifs

[entre locaux privatifs contigus](#)

[entre locaux privatifs et autres locaux \(escaliers, ascenseur, halls et locaux divers\)](#)

En béton armé ou maçonnerie ou cloison type SAD, dimensionnement selon calculs du bureau d'études et avis du bureau de contrôle. Selon réglementation et exigences : doublages pour isolation phonique ou thermique suivant réglementations.

1.3 Planchers

1.3.1 Planchers sur étage courant

Les dimensions des éléments de structure seront déterminées par le bureau d'études d'exécutions de structure et validées par le bureau de contrôle. Une isolation conforme aux résultats des études thermiques et acoustique sera rapportée pour les planchers des locaux habitables.

Le plancher est prévu en dalle pleine de béton armé ou prédalle.

Sous-faces finies, ragréage si nécessaire.

Chape flottante permettant de renforcer l'isolation acoustique sur toute la surface au sol des logements aux étages dans les logements et les parties communes.

Au rez-de-chaussée des bâtiments, réalisation d'une chape flottante thermo-acoustique suivant études thermique et acoustique.

1.3.2 Planchers sous terrasses

Planchers béton armé épaisseur selon étude de structure, réglementation incendie et réglementation acoustique.

Isolation thermique compatible pour recevoir l'étanchéité, si nécessaire suivant étude du BET Thermique. Epaisseur suivant niveau d'isolation thermique réglementaire.

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Dito plancher sur étage courant.

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés (sous-sol) ou ouverts

Planchers béton armé, épaisseur selon étude de structure, réglementation incendie et réglementation acoustique.

Isolation thermique en sous face sur l'emprise des logements.

1.3.3.1 Dallage du sous sol

Dallage flottant en béton armé sur terreplein, surfacé, coulé sur forme en sablon compacté avec interposition d'un film d'étanchéité en polyane destiné à éviter les remontées d'humidité.

Suivant la nature du sol, remplacement du dallage flottant par une dalle portée en béton armé.

Si nécessité, cunettes périphériques dans le sous-sol permettant de recueillir les eaux d'infiltration.

1.3.3.2 Plancher des sous sols

Dalle pleine en béton armé ou prédalles d'épaisseur suivant calculs de structure et normes en vigueur.

Suivant nécessité, réalisation d'un flocage thermique ou panneaux de fibres en sous-face du plancher du sous-sol.

1.3.3.2 Plancher sous combles

Plafond rampant partiel suivant plans.

Faux-plafond en plaques de plâtre lisse, fixées sur ossature métallique sous la charpente.

Dalle pleine en béton armé d'épaisseur suivant calculs de structure et normes en vigueur ponctuellement au droit des parties communes

Isolation par laine de verre ou de roche, d'épaisseur suivant étude thermique

1.4 Cloisons de distribution

1.4.1 Entre pièces principales

En béton armé ou Cloisons de distribution de 72mm constitués de deux plaques de plâtre fixées sur ossatures métallique, isolation phonique par laine de verre

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

Dito ci-dessus avec protection en pied contre les remontées d'humidité.

Dans les salles de bains et salles d'eau, au droit des baignoires et des receveurs de douche, le parement sera en plâtre hydrofuge.

1.4.3 Cloisons des gaines techniques d'appartement

Type PLACOSTIL® ou équivalent de 72 ou 98 mm avec laine minérale, suivant NRA et exigences des labels à obtenir.

Des faux-plafonds ou soffites en plaques de plâtre pourront être réalisés à l'intérieur des logements pour la distribution des réseaux VMC, chutes EU / EV / EP (position suivant études techniques)

1.4.4 Cloison démontable

Présence de cloison(s) démontable(s) de type PLACOSTIL® non fixée(s) au sol, localisation suivant plans. Etant ici précisé que le revêtement de sol sera identique de part et d'autre de chaque cloison démontable.

1.4.4 Isolation thermique et acoustique verticale

Tous les murs des locaux chauffés, en contact avec l'extérieur ou, suivant la nécessité de calcul thermique, en contact avec des locaux non chauffés ont une isolation thermique (intérieure ou extérieure) de nature et d'épaisseur définies suivant calculs (Conforme au label thermique)

Les séparatifs des logements avec les gaines d'ascenseur et cage d'escalier sont en béton, doublés d'un complexe type CALIBEL (laine de roche + plaque plâtre), en fonction des normes en vigueur et suivant plans.

1.5 Escaliers

1.5.1 Escaliers principaux

Escaliers des parties communes en béton armé préfabriqué ou coulé en place à marches droites ou balancées.

Escaliers des logements en duplex en bois avec marche, contremarche, main courante suivant la réglementation Accessibilité

1.5.2 Autres escaliers

Sans objet.

1.6 Conduits de fumée et de ventilation

1.6.1 Conduits de fumées

Conduit métallique dans les gaines des logements pour l'évacuation collective des gaz brûlés avec souche en sortie de toiture ou en façade.

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

V.M.C. des logements conforme à la réglementation.

► Appartements :

Dans les pièces humides, ventilation mécanique par conduits souples ou métalliques disposés dans les gaines techniques des logements, reliés à un groupe d'extraction collectif ou individuel situé en terrasse ou sous combles ou en plenum compris souche de rejet hors toiture, ou groupe individuel suivant études.

Conduits passant dans les gaines techniques et les faux plafonds.

► Local poubelles:

Ventilation mécanique avec évacuation d'air par gaines en béton ou en plâtre et grille en façade. Suivant réglementation en vigueur.

► Locaux techniques:

Ventilation naturelle avec évacuation d'air par gaines en béton ou en plâtre et grille en façade. Suivant réglementation en vigueur.

► Parc de stationnement fermé:

Ventilation naturelle avec évacuation d'air par gaines en béton ou en plâtre et grille en façade ou au sol. Suivant réglementation en vigueur.

1.6.3 Conduits d'air frais

Arrivée d'air frais par entrées d'air situées dans les menuiseries des pièces sèches, ou dans les coffres des BSO ou en façades, suivant études thermique et acoustique.

Amenée d'air frais naturel dans le parc de stationnement fermé (les caves si existence au sein du projet) les locaux poubelles, et autres locaux nécessitant une ventilation.

1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet.

1.6.5 Ventilation haute de chaufferie

Sans objet.

1.7 Chutes et grosses canalisations

1.7.1 Chutes et descentes d'eaux pluviales

Descentes extérieures en PVC ou ALU, suivant descriptif du permis de construire

Conduits verticaux d'évacuation en PVC encoignés dans la traversée des volumes habitables.

Evacuation des eaux pluviales reçues par les balcons par avaloir ou entrée d'eau et trop plein.

Les EP seront évacuées dans un bassin de rétention suivant réglementation des services départementaux

1.7.2 Chutes des eaux usées

Eaux usées : en PVC dans les gaines intérieures avec isolation, selon règlement acoustique, prolongés en toiture pour ventilation réglementaire.

1.7.3 Canalisations en sous-sol

Parcours horizontal et vertical en PVC avec protection mécanique des zones exposées aux chocs, Canalisations enterrées en PVC série "assainissement".

1.7.4 Branchement aux égouts

Evacuations sur réseau urbain suivant instructions des Services Techniques de la Ville.

1.8 Toitures

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires :

► Charpente :

Charpente traditionnelle ou industrialisée en sapin traité.

► Couverture :

Couverture en tuile terre cuite

1.8.2 Etanchéité et accessoire

Tous relevés et retombées, conformes au DTU et compatibles avec l'étanchéité en partie courante.

Entrées d'eau, trop-pleins, sorties diverses en terrasse et tous accessoires.

► Sur toiture terrasses non accessibles :

Sans Objet

► Sur toiture terrasses accessibles :

Sans Objet

► Sur terrasses jardins : a RDC

Etanchéité élastomère type préphane / graviphane, avec feutre type bidim, couche drainante et terre végétale pour les zones d'espaces vert et protégées.

1.8.3 Souches et cheminées, ventilation

En terrasse, souche ou accessoires préfabriqués en habillage des sorties de conduits de ventilation.

Sortie de ventilation de parking en béton ou maçonnerie équipés de grilles métalliques.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 Sols et plinthes

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales (pièces sèches)

Séjour et entrée (et pièces ouvertes sur le séjour) :

Carrelage grès cérame 60x60, de marque DECO CERAM ou de marque DESVRES, séries et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

Plinthes medium finition peinture blanche de 10 cm de hauteur x 1 cm de largeur.

Chambres fermées, dégagements fermés, rangements et placards :

Revêtement en parquet contrecollé, gamme Les Essentiels, dimension Régular 130mm, finition Naturel de marque BERRY ALLOC.

Pose flottante sur chape acoustique

Plinthes medium finition peinture blanche de 10 cm de hauteur x 1 cm de largeur.

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service (pièces humides)

► Cuisines

Carrelage grès cérame 60x60, de marque DECO CERAM ou de marque DESVRES, séries et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

Plinthes medium finition peinture blanche de 10 cm de hauteur x 1 cm de largeur.

► WC, Salles de bains et Salles d'eau :

Carrelage grès cérame 60x60, de marque DECO CERAM ou de marque DESVRES, séries et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

Plinthes assorties au carrelage

Nota : il n'est pas prévu de carrelage et de faïence sous la baignoire et sous le receveur de douche.

2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements

Entrée :

Dito séjour.

Dégagements :

Dito séjour.

2.1.4 Sols des balcons, loggias non étanchés

► Balcons

Dalle en grès cérame de marque DECO CERAM collection QUARTZIT OUTDOOR 20 mm d'épaisseur ou équivalent, teinte au choix de l'architecte posées sur plots PVC.

Forme de pente intégrée vers les cunettes intégrées ou siphon de balcon.

Une différence de niveaux pourra exister entre l'intérieur du logement et le balcon.

► Loggia :

Sans objet.

2.1.5 Sols des terrasses accessibles

► Terrasses

Dalle en grès cérame de marque DECO CERAM collection QUARTZIT OUTDOOR 20 mm d'épaisseur ou équivalent, teinte au choix de l'architecte posées sur plots PVC.

Une différence de niveaux pourra exister entre l'intérieur du logement et la loggia.

2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peinture, papiers peints)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de services

Salle de bain et salle d'eau :

Faïences 30x60 de marque DECO CERAM, série DOVER, TWIST, TWIST+, ARPEGGIO ou équivalent, coloris selon gamme maître d'ouvrage

Hauteur : jusqu'à hauteur d'huissier de porte

Au dessus et au pourtour des baignoires, y compris tablier, trappe de visite et éventuelle paillasse

Au dessus et au pourtour des bacs à douche,

Cuisine

Sans objet.

2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces

Sans objet.

2.3 Plafonds (sauf peintures, tentures)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

En étage courant, dalle en béton armé, destinée à recevoir une peinture.

Sous les combles perdus, plaques de plâtre ou dalle en béton armé avec isolation thermique rapportée, destinés à recevoir une peinture.

2.3.2 Plafonds des séchoir à l'air libre

Sans objet

2.3.3 Plafonds des loggias

Sans objet

2.3.4 Sous-face des balcons

Béton soigné et ragréage finition peinture suivant choix de l'architecte.

2.4 Menuiseries extérieures

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

L'ouverture des fenêtres et porte fenêtres est précisé sur les plans de vente.

Double vitrage isolant. Epaisseur selon niveau d'isolation thermique et acoustique réglementaire.

Menuiseries en bois traité, finition intérieure par une lasure

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Idem 2.4.1

Les fenêtres des SDB / SDE seront du type oscillo-battantes.

Les fenêtres des SDB / SDE auront un vitrage translucide/opaque.

2.5 Fermetures extérieures et occultations

2.5.1 Pièces principales

Brise soleil orientable motorisé, commande murale à proximité de la menuiserie.

Localisation : Suivant plans architecte

2.5.2 Pièces de services (cuisines)

Si nécessaire, idem article 2.5.1

2.6 Menuiseries intérieures

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques avec joint isophonique pour les portes palières.

Huisseries métalliques pour les portes de distribution.

Bâtis en bois pour les trappes de visite des gaines techniques.

2.6.2 Portes intérieures

Portes à âme alvéolaire, pré-peintes marque JeldWen ou de marque KEYOR, hauteur 2,04 m

Poignées et garnitures de la série Muze finition chrome velours de chez VACHETTE

Butées de porte

2.6.3 Impostes en menuiserie

Sans objet.

2.6.4 Portes palières

Portes palières de marque JELD WEN ou de marque KEYOR ou équivalent

Porte avec serrure 5 points de sécurité, de classement retardateur d'effraction A2P**, avec pènes de condamnation, pion anti-dégondage, microviseur optique, béquille côté logement et poignée de tirage côté course.

Porte palière métallique de type ATHENA A2P1* pour les logements A055 et B035

Finition à peindre ou stratifié selon carnet de décoration.

Poignée de tirage côté couloir au choix de l'architecte décorateur, béquille côté logement série MUZE finition sur rosace de marque VACHETTE, couleur au choix de l'Architecte.

Viseur optique, seuil à la Suisse en bois verni ou métallique.

2.6.5 Portes de placards

Façades coulissantes ou pivotantes de marque SIFISA, NEVES ou SOGAL, en panneaux d'agglomérés de bois mélaminés de **10 mm** d'épaisseur, revêtu d'une finition mélaminée blanc, toute hauteur avec rails au sol et au plafond, caches, poignées raidisseurs métalliques sur tranche en acier laqué. Localisation selon plans.

2.6.6 Portes de locaux de rangement

Dito portes intérieures.

2.6.7 Moulures et habillages

Habillage en bois autour de l'hubriserie de la porte palière, côté palier.

2.6.8 Trappes de visite et d'accès

Trappes de visite menuisées finition peinture.

Les trappes sont positionnées, dans la mesure du possible, côté salles de bains ou cuisines

Les trappes de visites sous baignoires seront positionnées suivant plans

2.7 Serrurerie et garde-corps

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

Main courante et garde-corps métallique sur escaliers des parties communes, teinte au choix de l'Architecte.

Garde-corps des balcons et terrasses, et barres d'appui selon plans de façades, en serrurerie thermolaquée avec lisse / produit verrier suivant plans, teinte au choix de l'Architecte.

2.7.2 Grilles de protection des baies

Sans objet.

2.7.3 Ouvrages divers

Pergola Métallique suivant plan architecte

Suivant plans, pare-vues vitrés dans ossature métallique thermolaquée ou claustra en bois, teinte au choix de l'Architecte.

Opération close en serrurerie ou en maçonnerie, suivant plans

2.8 Peinture, papiers, tentures

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur menuiseries

Finition cf. article 2.4.1

Sur menuiseries extérieures bois côté extérieur : lasure, finition et teinte au choix de l'Architecte.

2.8.1.2 Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3 Sur serrurerie

Brossage et application de deux couches de peinture anti-corrosion ou thermolaquée, teinte au choix de l'Architecte.

2.8.1.4 enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous face et rives des balcons

Deux couches de peinture pour extérieur, teinte au choix de l'Architecte.

2.8.2 Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur menuiseries intérieures

Sur menuiseries extérieures bois côté intérieur : finition Naturelle

Sur escaliers bois des duplex : deux couches de lasure incolore

► Sur huisseries

Peinture satinée blanche.

► Sur portes :

Peinture satinée blanche.

2.8.2.2 Sur murs

► Pièces sèches :

Après préparation suivant réglementation, 2 couches de peinture acrylique blanche finition mate aspect velours

► Pièces humides :

Après préparation, pour les surfaces non revêtues de faïence, 2 couches de peinture satinée acrylique blanche lessivable.

2.8.2.3 Sur plafonds

Peinture lisse blanche mate sur l'ensemble des plafonds des logements

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffages et divers

Brossage. 2 couches de peinture adaptée blanche.

Deux couches de peinture acrylique blanche satinée sur les alimentations apparentes.

2.8.3 Papiers peints

Sans objet.

2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc ...)

Sans objet.

2.9 Equipements intérieurs

2.9.1 Equipements ménagers

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

Pour les studios, ensemble kitchenette comprenant un évier, un bac et une plaque chauffante électrique 2 feux vitrocéramiques, sur un meuble bas en aggloméré finition mélaminé comportant un emplacement pour un réfrigérateur (fourni), 1 porte et 1 tablette intermédiaire sur le reste de la largeur. Dimension 1,20 m ou 1,00 m suivant les plans de l'architecte.

2.9.1.2 Appareils et mobilier

Sans objet.

2.9.1.3 Evacuation des déchets

Sans objet.

2.9.1.4 Armoire sèche linge

Sans objet.

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Alimentation depuis la colonne montante située dans la gaine palière de l'immeuble.

1 robinet d'arrêt par logement permettant d'isoler le logement,

Manchettes pour comptage individuel en attente dans gaines, la fourniture et pose des compteurs sera voté par le syndic lors de la première AG.

Distribution intérieure en tube cuivre ou PER apparente ou encastrée dans le plancher pour l'alimentation en eau froide des appareils sanitaires à partir des colonnes montantes.

Alimentation eau froide en attente sous l'évier avec robinets d'arrêt pour lave-linge et éventuellement lave-vaisselle (suivant plans), une attente pour lave-linge peut également être prévue en salle de bains derrière le meuble vasque, localisation suivant plans.

Désinfection des canalisations avec mise en service.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage

Sans Objet

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle :

► Production :

Production par Ballon d'Eau Chaude Sanitaire pour les logements de type T1, ballon 100 L

Par chaudière murale gaz condensation avec raccordement sur ventouse individuelle (avec sortie en façade ou toiture) ou sur ventouse collective avec sortie en toiture selon localisation suivant plans architecte

► Distribution :

Distribution en cuivre ou tube souple apparent ou incorporé dans le plancher pour l'alimentation en eau chaude des appareils sanitaires.

2.9.2.4 Evacuations

Réseaux d'évacuations apparents en P.V.C.

2.9.2.5 Distribution gaz

Sans objet.

2.9.2.6 Branchements en attente

► Pour les studios :

1 branchement en attente pour lave-vaisselle ou lave-linge sous l'évier compris évacuation.

Eventuellement, suivant plans, 1 branchement supplémentaire compris évacuation.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

► Baignoire :

Baignoire Blanche de 170 x 70 cm en acrylique de marque JACOB DELAFON ou de marque NOVELLINI, suivant plans.

Tablier de baignoire en carreaux de plâtre ou plaque de type WEDI revêtue de faïences avec trappe d'accès incorporée.

► Douche :

Bac à douche plat de type 90 x 120 cm posé, en acrylique, de marque JACOB DELAFON ou de marque NOVELLINI.

Douchette et flexible (longueur mini 1,75m) NF EN246, anticalcaire, à économie d'eau B, largeur du pommeau supérieure à 0,92 cm, barre de douche murale métallique chromée avec support douchette réglable en hauteur.

Paroi de douche fixe en verre de sécurité , largeur suivant plans, hauteur 200 cm de hauteur , de marque NOVELLINI ou équivalent. Dimension selon plan au droit des receveurs de douche dans les salles d'eau. La paroi est installée uniquement si et seulement si elle est représentée sur le plan.

► Meuble vasque :

Meuble simple vasque de 80 cm de largeur ou double vasque suivant plans, deux tiroirs poignée ou prise de main, avec plan vasque céramique fin de marque CHENE VERT ou de marque SANIJURA. Coloris selon gamme maître d'ouvrage

Miroir suspendu, éclairage LED intégré avec fonction antibuée de marque CHENE VERT ou marque SANIJURA.

► WC :

Cuvette suspendue sans bride, avec abattant frein de chute de marque JACOB DELAFON ou de marque PORCHER ou IDEAL STANDARD

Cuvette suspendue sans bride référence STRUCKTURA de marque JACOB DELAFON, abattant double en P.V.C. blanc avec frein de chute.

► **Lave mains :**

sans objet

2.9.2.8 Robinetterie

► **lavabo, lave mains et vasque :**

Mitigeur de meuble de référence ALEO de marque JACOB DELAFON OU KHEOPS NEW de marque PORCHER

► **baignoire :**

ALEO mitigeur thermostatique Bain Douche mural de marque JACOB DELAFON et ensemble de douche Citrus

► **Douche :**

BRIVE colonne de douche thermostatique, tête ronde de marque JACOB DELAFON
OU OLYOS colonne de douche thermostatique, tête ronde de marque PORCHER

2.9.2.9 Accessoires divers

sans objet

2.9.3 Equipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation

Alimentation des appareils par canalisations et fileries sous fourreaux encastrés dans murs, cloisons et planchers. Courant monophasé 220 volts.

Protection des circuits par disjoncteurs divisionnaires ou coupes circuits à fusibles calibrés.

L'installation répondra à la norme NF C 15-100, Les appareils électriques seront certifiés NF

L'installation sera réalisée à partir d'un tableau encastré avec portillon, Distribution par canalisations encastrées dans les dalles, murs, cloisons,

Appareillage encastré de type SCHNEIDER ODACE (couleur blanche),

Sauf spécification contraire, les points lumineux sont livrés avec un dispositif normalisé de connexion pour luminaires (D.C.L.).

2.9.3.2 Puissance desservie

Suivant besoins et recommandations du fournisseur d'électricité.

Un système de mesure ou d'estimation de la consommation d'énergie de chaque logement permettant d'informer les résidents de leur consommation d'énergie sera mis en place.

Comptage pour chaque logement situé dans gaine technique (6 à 12 kW suivant type de logement).

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage SCHNEIDER ODACE (couleur blanche),
1 détecteur de monoxyde de carbone DAACO

► **Entrée :**

- 1 tableau disjoncteur encastré avec portillon colonne,
- 1 point d'éclairage DCL (Dispositif de Connexion de Luminaire) en plafond sur simple allumage,
- 1 PC 10/16 A,
- 1 combiné vidéophone avec commande de la gâche électrique de l'entrée de la résidence.

► **Dégagement :**

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur va-et-vient,
- 1 PC 10/16 A,
- 1 détecteur de fumée

► **Séjour :**

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage, ou en va-et-vient
- 5 PC 10/16 A, avec 4 points d'utilisation, pour une surface inférieure à 20 m² et 1 prise supplémentaire par tranche de 4 m² pour les séjours de plus de 20 m², dont 1 à proximité de l'interrupteur si accès PMR*
- 2 socles type RJ45 pour les services de communication, audiovisuels ou données numériques

► **Chambres :**

- 3 PC 10/16 A,
- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage,
- 1 socle type RJ45 pour les services de communication, audiovisuels ou données numériques dans la chambre principale des logements
- 1 prise complémentaire sous l'interrupteur dans la chambre participant à l'unité de vie

► **Cuisine :**

- 1 boîte de connexion 32 A+T spécifique pour la plaque de cuisson

- 3 PC 20 A+T sur circuits spécialisés, repérées, pour 1 four et 2 machines à laver (ou 1 PC dans la cuisine et 1 PC dans la salle d'eau suivant plans),
- 6 PC 16 A + T réparties comme suit :
 - 4 prises 16 A+T au-dessus du plan de travail
 - 1 prises 16 A+T à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage
 - 1 prise 16 A + T en plinthe
- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage,
- 1 point d'éclairage DCL au-dessus de l'évier sur simple allumage,
- 1 prise téléphone.
- 1 point en attente pour alimentation de la hotte à 1.80
- 1 sortie de fil en applique au-dessus de l'emplacement de l'évier commandée par un interrupteur simple allumage
- 1 sortie de fil à 1,80m en applique pour hotte
- 3 prises 16 A+T au-dessus du plan de travail
- 2 prises 16 A+T sur circuit spécialisées
- 1 boîte de connexion de 32 A+T pour appareil de cuisson

► **Salle de bains et salle d'eau :**

- 1 PC 10/16 A + T pour rasoir ou sèche-cheveux,
- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage,
- 1 alimentation du bandeau lumineux sur simple allumage.
- 1 prise complémentaire sous l'interrupteur dans la salle d'eau participant à l'unité de vie
- 1 attente électrique pour sèche-serviettes.
- 1 prise 20 A+T pour lave-linge (uniquement si ce dernier est prévu dans la salle de bain selon plan)

Liaisons équipotentielles des huisseries et canalisations

► **WC :**

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage.
- 1 prise 16 A+T à proximité de l'interrupteur si accès PMR* (*PMR : Personne à Mobilité Réduite)

► **Dressing, Rangement, Cellier :**

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage.

► **Terrasses privatives / Balcons / Loggias :**

- 1 PC étanche sur chaque terrasse ou balcon (1 u par logement) commandé depuis l'intérieur du logement
- 1 point lumineux

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

Par bouton poussoir avec porte étiquette au droit de chaque porte palière ; carillon dans le tableau d'abonné.

2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilation

2.9.4.1 Type d'installation

Chauffage électrique pour les logements de type T1

Chauffage par chaudière individuelle gaz pour les autres logements

Ventilation mécanique contrôlée collective.

2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -7°C

21 °C assuré au centre dans les salles de bains / salles d'eau pour une température extérieure de -5 °C/ -7°C.

19 °C assuré au centre dans les autres pièces pour une température extérieure de -5 °C/ -7°C.

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

Si chauffage gaz, radiateurs à eau en acier laqué à circulation d'eau chaude de type THEMA M de marque HM équipés de robinet thermostatique sur les corps de chauffe ou équivalent.

Si chauffage électrique, radiateurs électriques de marque NEOMITIS ou équivalent

Radiateur sèche-serviettes en acier laqué alimentation électrique de marque ATLANTIC ou ACOVA

Implantation des corps de chauffe suivant étude thermique et technique.

2.9.4.4 Conduits de fumée

Sans objet.

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Conduits en tôle acier galvanisé ou conduits souples et bouches d'extraction V.M.C

Ventilation mécanique contrôlée simple flux, conforme à l'étude thermique, avec bouches d'extraction dans les pièces humides,

Reprise d'air sous les portes de distribution. (détalonnage de 2 à 3 cm)

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Prises d'air en façade des pièces sèches, bouches incorporées dans les menuiseries ou dans les coffres des BSO ou en façades.

2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1 Placards

► Entrée:

aménagement intérieur de marque SIFISA, NEVES ou SOGAL selon sélection placard comprenant :

- 1 colonne (2 montants + 3 étagères fixes + 3 étagères mobiles) de largeur 60 cm
- 1 étagère chapelière à hauteur 1,80 m
- 1 barre de penderie ovalisée et crénelée

► Chambre:

aménagement intérieur de marque SIFISA, NEVES ou SOGAL selon sélection placard comprenant :

- 1 colonne (2 montants + 3 étagères fixes + 3 étagères mobiles) de largeur 60 cm
- 2 tiroirs avec quincailleries glissières métalliques et roulettes;

2.9.5.2 Pièces de rangement

Sans objet

2.9.6 Equipements de télécommunications

2.9.6.1 Radio T.V.

Nombre et implantation des prises suivant article 2.9.3.3.

Raccordement sur le réseau câblé local ; avec abonnement à la charge du propriétaire ou antenne collective suivant équipement du réseau public lors de la livraison.

2.9.6.2 Téléphone fibre optique

L'immeuble et les logements sont équipés d'un câblage en fibre optique depuis un point de livraison situé dans un local technique situé au rez-de-chaussée jusqu'au coffret de communication disposé dans l'espace technique électrique (EDEL) de chaque logement,

A partir du coffret de communication, chaque logement est équipé d'une distribution VDI vers des prises RJ45, chaque prise étant câblée en câble cuivre individuellement vers le coffret. Le coffret de communication comprend un emplacement pour permettre à l'occupant d'installer et raccorder son modem suivant l'opérateur de son choix (suivant opérateurs disponibles sur le site),

Nombre et implantation des prises suivant article 2.9.3.3.

2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

Digicode et badge de proximité type vigik sur la première porte du hall ou sur le portillon extérieur

Commande actionnant la porte du hall ou le portillon extérieur depuis le vidéophone situé dans l'entrée des appartements et vigik.

Digicode ou cylindre sur organigramme et vigik sur le portillon extérieur d'accès piétons.

3. ANNEXES PRIVATIVES

L'accès au sous-sol se fait directement par l'ascenseur ou la cage d'escalier de chacun des bâtiments.

Les eaux de ruissellement extérieur peuvent engendrées ponctuellement des infiltrations d'eau dans les sous-sols, les murs périphériques des sous-sols n'étant pas considérés comme étanchés.

3.1 Caves

Sans Objet

3.1.1 Murs ou cloisons

Sans Objet

3.1.2 Plafonds

Sans Objet

3.1.3 Sols

Sans Objet

3.1.4 Portes d'accès aux zones de caves

Sans Objet

3.1.5 Porte de cave

Sans Objet

3.1.6 Equipement électrique des circulations communes de caves

Sans Objet

3.1.7 Ventilation

Sans Objet

3.2 Box et parkings couverts

Un pré équipement pour borne de recharge des véhicules électriques est réalisé par le Maître d'Ouvrage sous la forme de chemins de câbles et / ou fourreaux

entre la colonne ENEDIS ou services généraux et le TGBT ou point de localisation des futurs sous comptages jusqu'à chaque emplacement de stationnement pour câblage ultérieur à charge du copropriétaire qui en fera la demande à la copropriété et au syndic

Portes métalliques basculantes individuelle avec système de condamnation par clé.

3.2.1 Murs ou cloisons

Murs périphériques en béton armé brut.

3.2.2 Plafonds

Béton brut de décoffrage avec isolation thermique sous les logements.

3.2.3 Sols

Dallage ou plancher béton, surfaçage soigné destiné à rester brut

3.2.4 Portes d'accès

accès véhicules au sous sol

L'accès aux parkings en sous-sol est équipé d'une porte motorisée métallique automatique commandée par émetteur (1 par place)

accès véhicules au box

Portes métalliques basculantes individuelle avec système de condamnation par clé.

accès piéton/privatif au box

Portes pleines coupe-feu ou pare-flammes suivant réglementation, finition peinture.

3.2.5 Ventilation

Ventilation naturelle du parking en sous sol conforme à la réglementation.

3.2.6 Equipement électrique

Eclairage par luminaires avec tubes fluorescents, commandés par détecteurs de présence sur minuterie, conformément à la réglementation en vigueur.

Eclairage de sécurité réglementaire.

3.3 PARKINGS EXTERIEUR

Sans Objet.

3.3.1 Sol

Sans Objet.

3.3.2 Délimitation du sol

Sans Objet.

3.3.3 Système de repérage

Sans Objet.

3.3.4 Système condamnant l'accès

Sans Objet.

3.4 JARDINS PRIVATIFS**3.4.1 Sol**

Selon plans de vente et volet paysager du permis de construire :

Dalles béton et/ou pelouse pour les jardins

Terre végétale sur complexe d'étanchéité avec plantations suivant choix de l'Architecte.

3.4.2 Clôtures

Selon plans de vente et volet paysager du permis de construire :

Haie végétale suivant plans.

Ganivelle de dimensions suivant plans

Serrurerie de dimensions suivant plans

3.4.3 Portes d'accès

Selon plans de vente et volet paysager du permis de construire :

Portillon d'accès jardin intégré à la clôture.

3.4.4 Equipements

1 robinet de puisage

1 prise étanche

5. EQUIPEMENTS GENERAUX

5.1 Ascenseurs

- Appareil électrique ou hydraulique desservant tous les niveaux.
- Charge utile 630 kg, vitesse 1m/s.
- Ramassage collectif descente, enregistrement des appels.
- Nivelage automatique.
- Portes automatiques à ouverture latérale avec contact de réouverture.
- Portes palières en inox brossé au rez-de-chaussée, peintes aux autres niveaux.
- Portes cabines acier inoxydable.

Equipements cabine :

- Parois revêtues stratifié.
- Sol avec revêtement dito hall.
- Eclairage encastré en plafond ou dans une des parois.
- Mains courantes en aluminium.
- Miroir sur fond de cabine.
- Dispositif de télésurveillance avec transmetteur assurant le report, chez l'ascensoriste, des appels cabines.
- Dispositif automatique d'interphonie entre cabine et poste de surveillance de l'ascensoriste.

Protection de la descente vers le sous-sol par Code ou Badge VIGIK

5.2 Chauffage, Eau chaude

Sans objet dans les parties communes

5.3 Télécommunications

5.3.1 Téléphone

Depuis le local technique, distribution de la fibre optique dans les gaines techniques palières jusqu'au tableau d'abonné logement.

5.3.2 Antenne T.V. et Radio

Antenne hertzienne collective compatible à la réception de la TNT (décodeur à charge de l'acquéreur).

Les logements pourront être raccordés ultérieurement au réseau de télédistribution câblé opérationnel dans la Ville. Abonnement à la charge des copropriétaires.

5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

Containers agréés par la mairie, situés dans les locaux poubelles à disposition

5.5 Ventilation mécanique des locaux

Installation complète de ventilation mécanique contrôlée pour tous logements, conforme à la réglementation.

Extracteurs aux derniers niveaux en combles ou en toiture terrasse, sur socle anti-vibratile.

5.6 Alimentation en eau

5.6.1 Comptages généraux

Compteur général

5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression - Traitement de l'eau

Surpresseur, détendeur ou régulateur de pression si nécessaire.

Les circuits seront désinfectés conformément à la réglementation en vigueur.

5.6.3 Colonnes montantes

Colonnes montantes dans gaines techniques palières en tube galvanisé ou P.V.C. pression

Vannes d'arrêt, purge en pied de colonne et dispositif « anti-bélier » en tête.

5.6.4 Branchements particuliers

Eau froide, eau chaude (si eau chaude collective) et chauffage (si chauffage collectif) Sur colonnes montantes situées dans les gaines techniques palières, avec robinet de barrage, y compris manchette en attente pour pose ultérieure d'un compteur divisionnaire (fourniture, pose, entretien et relevé à la charge de la copropriété)

5.7 Alimentation en gaz

Il n'est pas prévu d'alimentation en gaz hors alimentation pour les chaudières individuelles

5.7.1 Comptages des services généraux

Compteur général dans les coffrets de façade suivant plans

5.7.2 Colonnes montantes

En gaine palière suivant réglementations et plans architecte.

5.7.3 Branchements particuliers

Dans les gaines techniques palières.

5.8 Alimentation en électricité

5.8.1 Comptages des services généraux

1 comptage pour les services généraux du bâtiment.

1 comptage services généraux « parking commun » en sous-sol.

Par bâtiment, dans une gaine technique.

Dans gaine technique palière ou local technique spécifique suivant exigences ENEDIS.

5.8.2 Colonnes montantes

Colonnes montantes préfabriquées ou en câble U1000

Ligne pilote avec liaison vers chaque logement.

Par chemins de câble en sous-sol et colonnes montantes en gaines techniques en étages.

Dans gaines techniques palières.

5.8.3 Origine - branchements

Alimentation à partir du réseau public.

5.8.4 Comptages particuliers

Compteurs électriques installés par le concessionnaire dans les tableaux d'abonnés des logements, avec un système de téléreport.

Alimentation du disjoncteur situé dans chaque logement.

5.9 Alarmes techniques du bâtiment

Les alarmes techniques seront regroupées sur un tableau d'alarme installé en gaine technique à rez-de-chaussée.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1 Hall d'entrée de l'immeuble

4.1.1 Sols

Le sol sera revêtu d'un grès cérame ou d'une pierre marbrière, posé sur chape au mortier avec une sous-couche isophonique, avec plinthes assorties, suivant choix et plans de décoration conçue par l'Architecte.

Tapis brosse encastré suivant plan de décoration.

4.1.2 Parois

Les murs seront recouverts de peinture OU d'un enduit décoratif OU de panneaux décoratifs selon plan de décoration.

Miroir dans le sas ou le hall d'entrée.

Les boîtes aux lettres seront positionnées conformément aux plans de décoration de l'Architecte

4.1.3 Plafonds

Faux-plafond en plaques de plâtre et/ou acoustique, finition mate suivant plans de décoration.

4.1.4 Ensembles d'entrée - Portes d'accès au hall et système de fermeture

Ensemble de portes et châssis fixes en acier ou aluminium laqué avec vitrage de sécurité 44.2, ferme porte dans traverse haute. Suivant plans, teintes au choix architecte,

Poignée de manœuvre aux 2 faces du vantail ouvrant en tube aluminium.

Gâches électriques de fermeture.

Ouverture des portes intérieure et extérieure par badge électronique type Vigik OU digicode OU vidéophone

Fermeture par ventouses électromagnétiques 300 Kg.

4.1.5 Boîtes à lettres

Ensemble de boîtes à lettres, conformes aux normes PTT version simple face.

Ouverture totale de la face avant, portillons individuel

Finition : laqué ou anodisé.

Ensemble d'un modèle agréé par La Poste, type DECAYEUX, SIRANDRE ou équivalent, placé à chaque entrée piétonne suivant plans

4.1.6 Tableau d'affichage

Incorporé dans l'ensemble boîte à lettres ou indépendant et situé dans le sas d'entrée.

4.1.7 Chauffage

Sans objet.

4.1.8 Equipement électrique

Spots encartés et/ou appliques suivant choix et plans de décoration, sur minuterie et commandés par détecteurs de présence.

4.2 Paliers d'étage

4.2.1 Sols

Rez-de-chaussée :

Dito hall d'entrée

Entresol / Etages :

Suivant plan de décoration de l'architecte

Moquette collée, avec plinthes en bois peint.

4.2.2 Murs

Les murs seront recouverts de peinture OU de peinture sur toile de verre OU d'enduit projeté OU de revêtement textile selon plan de décoration.

4.2.3 Plafonds

Peinture acrylique, finition mate.

Après préparation, 2 couches de peinture blanche.

4.2.4 Chauffage

Sans objet.

4.2.5 Portes

Portes pleines coupe-feu ou pare-flammes suivant réglementation, finition peinture.

Portes de gaines en bois médium peint ou avec un revêtement décoratif selon plan de décoration.

4.2.6 Gaines techniques

Ensemble composé de bâtis dormants en sapin, avec montants, traverses hautes, basse et intermédiaire,

Porte en médium. Imposte fixe en médium. Ferrage par charnières invisibles à ressort avec un revêtement décoratif ou une peinture selon plan de décoration.

Fermeture par batteuse

4.2.7 Equipement électrique

Eclairage et balisage de sécurité conformes à la réglementation.

Points lumineux par appliques décoratives ou spots encastrés commandés par des détecteurs de présence sur minuterie,

1 Prise de courant avec terre à chaque palier d'étage, dans gaine technique,

Suivant plan de décoration de l'architecte

4.3 Sous-sol

4.3.1 Sols

Dalle ou dallage en béton armé surfacé 2 couches de peinture de sol en polyuréthane ou époxy pour les sas parking et toutes les circulations du sous-sol y compris les marches d'escaliers vers le RDC, hors zone parking

4.3.2 Murs

Murs en béton ou maçonnerie.

projection d'enduit gouttelette à grain fin dans les circulations, les sas et sur palier ascenseur.

4.3.3 Plafonds

Béton brut de décoffrage ou isolation rapportée

4.3.4 Porte d'accès

Portes pleines coupe feu ou pare flamme suivant réglementation, équipées de ferme porte.

4.3.5 Portail d'accès véhicules

Portail métallique basculant motorisé à l'entrée du parking, à ouverture automatique par télécommande embarquée.

4.3.6 Rampes pour véhicules

Rampe en béton. Finition balayée pour rampe intérieure et rampe extérieure ne donnant pas sur sous-sol.

Signalisation réglementaire au droit de la porte d'entrée du parking.

4.3.7 Ventilation du parking

Selon réglementations et avis du bureau de contrôle, avec grille en façades.

4.3.8 Equipements électriques

Eclairages de sécurités et balisages suivant réglementation.

Eclairage des circulations piétonnes par hublots sur minuterie, commandé par détecteurs de présence,

Eclairage des circulations du parking par luminaires fluorescents étanches sur minuterie, commandé par détecteurs de présence,

4.4 Escalier

4.4.1 Sols des paliers d'escalier

Peinture de sol anti-poussière.

Peinture sur marches et contremarches et paliers

Dans le cas d'escalier fermé, marches et contre-marches en béton surfacé, finition peinture de sol à l'exception de la première volée et du palier du 1^{er} niveau au-dessus du RDC qui seront revêtus de lès P.V.C. Sous-face en béton, finition enduit projeté type « Bagar » ou équivalent.

Dans le cas d'escalier ouvert, marches et contre-marches en béton, revêtus idem article 4.2.1. Sous-face en béton, finition peinture vinylique mate.

Garde-corps métalliques, finition peinture, teinte au choix de l'Architecte.

4.4.2 Murs

Après préparation, projection d'enduit gouttelette à grain fin.

4.4.3 Plafonds et sous-faces d'escaliers

Après préparation, projection d'enduit gouttelette à grain fin.

4.4.4 Escaliers (marches, contremarches), garde-corps

Peinture de sol anti-poussière.

Garde-corps et mains courantes en acier ou aluminium peint.

Dans le cas d'escalier fermé, marches et contre-marches en béton surfacé, finition peinture de sol à l'exception de la première volée et du palier du 1^{er} niveau au-dessus du RDC qui seront revêtus de lès P.V.C. Sous-face en béton, finition enduit projeté type « Bagar » ou équivalent.

4.4.5 Chauffage

Sans objet.

4.4.6 Ventilation

En partie haute des cages d'escaliers d'étages à l'abri des fumées par châssis de toit conforme à la réglementation incendie.

4.4.7 Eclairage

Dans le cas d'escalier fermé, hublots ou tubes fluorescents commandés par boutons poussoirs ou détecteurs de présence sur minuterie.

4.4.8 Equipements

Main courante et garde-corps en métal peint,
Eclairage de secours par blocs autonomes,

4.4.9 Portes

Portes pleines coupe feu ou pare flamme suivant réglementation, équipées d'un ferme porte.

4.5 Locaux Annexes

4.5.1 Local vélos en sous sol

Sols :

Traitement de surface limitant la production de poussière.

Murs :

Plafonds :

Isolation thermique sous logements.

Eclairage :

Hublot commandé par interrupteur temporisé ou sur minuterie ou détecteur

Porte :

Porte métallique grillagée suivant plan architecte

4.5.2 Local de stockage des ordures ménagères

Sols :

Carrelage antidérapant sur chape avec forme de pente vers le siphon de sol et plinthes assorties.

Murs :

Faïence sur 1.50 m de hauteur sur tous les murs, et 2 couches de peinture vinyle blanche au dessus

Plafonds :

Dalle en béton armé brut de décoffrage ou isolation rapportée si nécessaire sous les logements

Eclairage :

Hublot ou équivalent, commandé par interrupteur temporisé ou sur minuterie ou détecteur

Porte :

Porte d'accès métallique avec serrure de sûreté sur organigramme, ferme-porte et grille de ventilation.

Equipement du local :

Hublot étanche sur minuterie pour éclairage,

1 prise étanche 16 A + T,

1 robinet de puisage,

1 siphon au sol, Ventilation mécanique.

4.5.3 Local voitures d'enfants et vélos à RDC

► Murs :

Enduit ciment et/ou béton brut de décoffrage et 2 couches de peinture acrylique blanche.

► Sols :

Dalle ou dallage en béton armé brut surfacé. Finition par peinture de sol polyuréthane

► Plafonds :

Dalle en béton armé brut de décoffrage ou isolation rapportée,

► Porte :

Porte d'accès métallique avec serrure de sûreté sur organigramme.

► Equipement du local :

1 prise étanche 16 A + T sur services généraux.

4.5.4 Local de reception des ordures ménagères

Sans Objet

4.5.5 Chaufferie

Sans Objet

4.5.6 Sous station de chauffage

Sans objet.

4.5.7 Local surpresseurs

Sans objet.

4.5.8 Local transformateur EDF

Sans objet.

4.5.9 Local machinerie ascenseur

Sans Objet

4.5.10 Local ventilation mécanique

Extracteur de VMC installé en combles perdus ou toiture terrasse.
L'accès se fait par une trappe bois finition peinture.

4.5.11 Gaines techniques palières**Façades de gaines techniques palières**

Dito 4.2.6

4.5.12 Locaux de rangement et d'entretien

Sans Objet

► Murs :

Sans Objet

► Sols :

Sans Objet

► Equipement du local :

Sans Objet

4.5.13 Loge

Sans objet

4.5.13.1 Composition du local

Sans objet

4.5.13.2 Equipement divers

Sans objet

4.6 Signalétique**4.6.1 Panneaux de sécurité**

Selon réglementation incendie, plans plastifiés sur cadre alu pour localisation des issues de secours,

4.6.2 Signalisation intérieure

- Locaux techniques : plaque de type pictogramme en PVC.
- Numérotation des étages : chiffres collés ou autre suivant plan de décoration
- Toutes autres étiquettes suivant réglementation (gaines techniques, désenfumage).

4.6.3 Signalisation extérieure

Plaque signalant le numéro de l'immeuble suivant choix et emplacement Architecte
Signalisation lumineuse et sonores sur circulations extérieures à RDC, suivant réglementations

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 Voirie et parkings extérieurs

6.1.1 Voirie d'accès

Couche de roulement en béton désactivé ou en enrobé noir, suivant plan de masse.

6.1.2 Trottoirs

Sans objet

6.1.3 Parkings extérieurs

Sans objet

6.2 Circulation des piétons

Liaisons entre bâtiments à RDC Béton désactivé ou dalles gravillonnées ou pavés ou stabilisé, suivant plan de masse.

6.2.1 Accès à l'entrée des bâtiments

Revêtement en béton désactivé ou pavés de granit suivant projet d'aménagements extérieurs.

6.3 Espaces verts

Engazonnement et plantations d'arbres et d'arbustes suivant plans d'espaces verts définis par l'Architecte au permis de construire,

Eclairage extérieur par appliques et bornes basses selon plan de l'Architecte.

6.3.1 Aire de repos

Sans objet.

6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

Suivant projet et plans Architecte, plantation d'arbres, d'arbustes, haies et végétaux divers.

6.3.3 Engazonnement

Engazonnement des espaces verts suivant plan Architecte.

6.3.4 Arrosage

Par robinets de puisage ou bouche d'arrosage sur les espaces communs.

6.3.5 Bassins décoratifs

Sans Objet

6.3.6 Cheminements

Revêtement en béton désactivé ou en pavés de granit suivant projet d'aménagements extérieurs. Bordures et caniveaux en pavés de granit.

6.4 Aire de jeux et équipements sportifs

Sans objet.

6.5 Eclairage extérieur - Signalisation immeuble

6.5.1 Signalisation

· Numérotation postale de chaque bâtiment.

6.5.2 Eclairage des espaces extérieurs et voiries

Eclairage extérieur commandé par cellule photoélectrique ou horloge.

Implantation de bornes lumineuses suivant plan de l'architecte (hors voiries publiques).

6.6 Clôtures

6.6.1 Sur rue

Serrurerie ou maçonnerie suivant plans

6.6.2 Avec les propriétés voisines

Cloture type ganivelle suivant plans EV coté Hopital

Murs et grillages existants / Grillage type Bastion ou équivalent / Murets enduits surmontés d'une grille.

6.7 Réseaux divers

6.7.1 Eau

Branchement sur réseau public sous voirie et alimentation à partir du compteur général.

6.7.2 Gaz

Alimentation depuis le réseau public avec coffrets de coupure en façade des bâtiments ou au droit du mur de cloture cote rue suivant plans

6.7.3 Electricité

Desserte depuis le poste de transformation, avec coffret(s) de coupure en limite de propriété, suivant exigences ENEDIS.

6.7.4 Poste d'incendie, extincteurs

Un bac à sable installé à chaque niveau de parking, équipé d'un seau ou d'une pelle.

6.7.5 Egouts

Raccordements à l'égout public suivant les prescriptions de la Ville.

6.7.6 Epuration des eaux

Sans objet.

6.7.7 Télécommunications

Raccordement sur réseau public depuis chambre de tirage Télécom.

6.7.8 Drainage du terrain

Suivant nécessité en fonction des études de sol.

6.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux

Bassin de rétention pour régulation des eaux pluviales enterré selon étude hydraulique . Localisation en sous-sol sous la rampe et dans les espaces verts.